



©DR

## Quand les agents PMS (se) questionnent (sur) les aménagements raisonnables

HÉLÈNE GENEVOIS

Le 19 mai, avait lieu, à Louvain-la-Neuve, une journée d'étude organisée par un groupe de travail de la Fédération des centres PMS libres (FCPL) du SeGEC, intitulée « Les aménagements raisonnables : Pour qui ? Pourquoi ? Et les équipes PMS dans tout ça ? »

Une centaine de membres du personnel des centres PMS libres, agents et directions, étaient présents à cet événement pour réfléchir ensemble à cette problématique d'actualité et se nourrir du contenu des conférences de Michel Dupuis, philosophe, et Geneviève Dumont, psychomotricienne, apportant chacun un regard différent et complémentaire sur le sujet. Retour sur une journée enrichissante.

Les aménagements raisonnables éveillent des questions pratiques, techniques mais aussi des questions d'ordre anthropologique et éthique, selon Michel Dupuis, professeur émérite à l'UCLouvain. Dans notre société, l'enseignement est organisé de façon collective, dans un cadre organisé, conçu pour accompagner des groupes d'élèves en recourant à des méthodes psychopédagogiques et sociales validées. Dans cette collectivité sont inclus des élèves différents qu'il y a lieu d'aider afin de répondre à leurs besoins spécifiques et de garantir ainsi, au sein du groupe classe, une forme d'égalité (justice) et d'équité (adéquation) entre tous.

Interrogeons cette évidence et prenons du recul. Car cette question des aménagements raisonnables s'inscrit dans un contexte où existent des conflits d'intérêt, des fatigues,

des résistances, des questions de financement. Et, même si ces aménagements semblent être du bon sens, ils sont parfois difficiles à installer. Dès lors, comment « déranger » l'organisation pour la rendre capable d'accompagner ces élèves « différemment différents des autres » ? Et jusqu'à quel point est-il légitime et possible de le faire ? La question est à débattre.

### Le corps avant tout

« Aller à l'école, apprendre, participer en classe, cela mobilise l'ensemble du corps d'un enfant », rappelle la psychomotricienne Geneviève Dumont. Il est donc important de connaître et de comprendre ce corps, sa dynamique, sa posture, ses mouvements, afin de percevoir ce que l'enfant ou le jeune nous dit à travers lui et comment il lui permet ou non d'entrer dans les apprentissages. Un corps bouleversé, un cœur meurtri, un trop plein d'émotions, sont autant de difficultés qui empêchent l'élève d'être concentré sur la matière scolaire et qui enfrennent son bon développement cognitif. Que faire pour aider ces jeunes dont le corps est en souffrance ? Comment les aménagements raisonnables peuvent-ils, dans certains cas, être une solution pour ces élèves ?

Cette journée d'étude était aussi l'occasion d'offrir aux participants à la fois un moment de pause-réflexive et un lieu d'échange entre agents PMS, sous la forme d'ateliers, autour de thèmes tels que : parler d'aménagements raisonnables aux familles précarisées, les aménagements (raisonnables) en maternelle, la collaboration entre les pôles territoriaux et les centres PMS, la notion de diagnostic, ou encore une expérience immersive centrée sur la réunion collégiale de concertation. De quoi ouvrir la réflexion sur des sujets qu'on ne prend parfois pas suffisamment le temps d'aborder.

Les traces de cette journée seront prochainement disponibles dans la ressource PMS de l'extranet du SeGEC dédiée aux aménagements raisonnables : <https://bit.ly/3POzGXS> ■